

## LE LIEU

BEL AIR , 41330 Fossé  
Zone Eurovia

- L'unité de production sera située sur une zone d'activité non agricole.
- Les habitations sont situées à plus de 250m.
- Accès direct à une grande voie de circulation.
- Le bâtiment servant au stockage sera recouvert de panneaux photovoltaïques.



© IGN 2019

## PARTENAIRES



## REJOIGNEZ-NOUS !

Contact :  
[metha.blois.nord@gmail.com](mailto:metha.blois.nord@gmail.com)

Venez assister à nos différentes réunions. L'agenda est disponible sur notre site internet :

[www.metha-blois-nord.fr](http://www.metha-blois-nord.fr)



# Un méthaniseur citoyen sur la commune de Fossé

## Un projet collectif d'énergie verte dans votre agglomération

Ne pas jeter sur la voie publique.

SAS Métha-Blois-Nord

## LE PROJET

Nous souhaitons implanter un **méthanisateur citoyen** sur la commune de Fossé.

La méthanisation est un procédé qui permet de produire un **biogaz** issu de la fermentation des matières organiques végétales ou animales. Une fois épuré, ce biogaz sera injecté dans le réseau GRDF.

## QUI SOMMES-NOUS ?

- > Un collectif de **vingt agriculteurs** (50% de jeunes agriculteurs)
- > La communauté d'agglomération de Blois **Agglopolys**
- > La commune de **Fossé**
- > Le mouvement **Énergie Partagée**



## FONCTIONNEMENT

### COLLECTE

Effluent d'élevage liquide et récolte de Culture Intermédiaire d'hiver (entre deux cultures alimentaires).



### VALORISATION 2 RETOUR A LA TERRE

Epandage des résidus organiques et minéraux appelés digestat : fertilisant biologique sans odeur.



### MÉTHANISATION

Cette production est placée dans un digesteur en vue d'une fermentation



### VALORISATION 1 PRODUCTION DE BIOMÉTHANE

Injecté directement dans le réseau de distribution : emplois multiples (chauffage, carburant)



## NOS OBJECTIFS

- Produire une énergie renouvelable locale biologique : le biogaz ;
- Produire un fertilisant utilisable en agriculture biologique ;
- Réduire les apports d'engrais chimiques dans les parcelles agricoles ;
- Diminuer l'usage des pesticides ;
- Convertir des surfaces agricoles en pratique biologique.

## POINT FORT DU PROJET

Une gouvernance partagée entre agriculteurs, collectivités et Énergie Partagée. Les citoyens sont représentés dans le comité de pilotage et le comité de direction par Energie Partagée et les élus locaux.